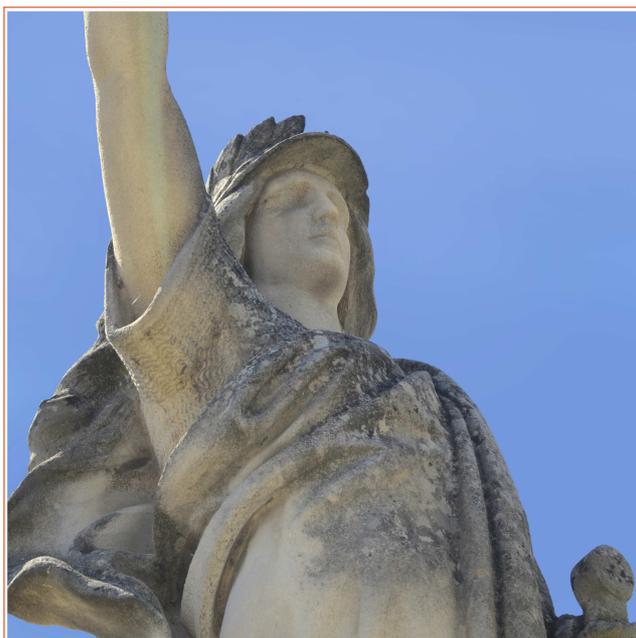


COURSAN (11) – MONUMENT AUX MORTS

Inscrit en totalité au titre des monuments historiques – 18/10/2018



Date : 1924

Architecte : Paul JUMEAU

Sculpteur : Jean MAGROU

Ce monument est peu documenté : les archives du Comité pour l'érection du monument n'ont pas été retrouvées, mais les délibérations du conseil municipal indiquent que le Comité a été constitué légalement le 25 mai 1919. Le 6 mars 1924, le maire expose que le Comité a reçu la statue destinée à commémorer la mémoire des enfants de Coursan morts pour la France. « *Il s'agit à l'heure actuelle de déterminer définitivement un emplacement pour ériger le monument. La municipalité, d'accord avec le Comité, s'est préoccupé de cette question et propose à l'assemblée de l'ériger sur le pont du canal de Grand Vignes. Un projet dressé par Monsieur Jumeau, architecte à Béziers, prévoit un massif en béton armé pour recevoir la statue et une passerelle de 2 m de largeur à côté du parapet laquelle servira de passage aux piétons. Le conseil considérant qu'il lui appartient de commémorer d'une façon grandiose la mémoire des enfants de la petite patrie, considérant que la statue œuvre de l'artiste Magrou mérite d'être érigée sur cet emplacement dont le cadre répond bien au motif du monument accepte le devis présenté.* » Celui-ci est approuvé par le préfet le 10 juillet 1924, l'adjudication a lieu le 17 août 1924.

Le monument est situé sur la rue principale traversant Coursan d'est en ouest, sur le pont enjambant le canal de Grand-Vignes. Il est très architecturé, L'architecte Paul Jumeau de Béziers (diplômé Ecole des Beaux-Arts 1908 cf hôtel des postes de Béziers), réalise un hémicycle en béton au milieu du pont pour accueillir la statue. Jean Magrou a sculpté 29 monuments aux morts en France dont 25 dans la région. Ici sa statue est à l'antique, une France avec des attributs guerriers accompagnée d'un lion rugissant. Allégorie de la Victoire, la statue impressionne par sa taille et sa gestuelle antique, statique, digne et pudique portant une ample toge, appuyé sur une épée et brandissant des palmes.

Michèle François